

## L'ORCAB\* POURSUIT SON DÉPLOIEMENT EN OUVRANT SA 39<sup>ÈME</sup> COOPÉRATIVE DANS LE SUD DE LA FRANCE

Dédié aux entreprises artisanales du bâtiment, l'ORCAB, 5<sup>ème</sup> groupement national multi spécialiste en produits du bâtiment, accompagne la création d'une coopérative dans le sud de la France où le Groupement est peu implanté. L'ORCAB, modèle coopératif par essence, met avant tout l'accent sur l'humain et la solidarité, dans l'accompagnement et le soutien aux adhérents.

La création de SUDCOOP dans le Gard (30) répond à un besoin sur ce territoire régional englobant notamment Nîmes, l'est de Montpellier, l'ouest d'Avignon et Arles. Ce sont donc 49 entreprises artisanales, spécialisées dans la filière bois qui se sont regroupées afin d'externaliser leur chaîne d'approvisionnement et développer leur performance. Opérationnelle à partir de l'été et basée à proximité de Beaucaire, elle est présidée par François Prost, président d'Avenir Bois Création basé à Claret, et dirigée par Vincent Corchero.

« Sudcoop est la dernière coopérative accompagnée par l'ORCAB, créée en partant d'une feuille blanche depuis 10 ans. Le challenge était de réunir 30 adhérents en 3 mois pour compléter les 20 premiers du secteur bois. Ouvrir l'accès à d'autres secteurs comme l'isolation et les plaquistes a permis de rendre le projet viable.

L'ORCAB a cette capacité à mettre les moyens en œuvre pour accompagner les futures coopératives. Valider chaque étape et partager les retours d'expériences pour améliorer les créations futures est la force collaborative de notre organisation. » déclare **Vincent Corchero, directeur de la coopérative SUDCOOP.**

Cette nouvelle coopérative regroupe des activités de charpente, couverture et construction bois, agencement et isolation. Après COOPROVENCE, opérationnelle depuis 2016 à Avignon et forte de 95 entreprises adhérentes spécialisées dans le chauffage, la climatisation, l'électricité et le sanitaire, SUDCOOP vient renforcer la présence du Groupement ORCAB dans le sud de la France. Par ailleurs, un autre projet de coopérative, également spécialisée dans les métiers du bois, est en gestation sur un territoire méridional voisin.

### UN MODÈLE CONSTANT DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Le Groupement ORCAB se définit avant tout comme un accompagnateur de projets de création de coopératives porté par des artisans, soucieux de **partager les expériences**, gagner en efficacité, apporter des solutions informatiques adéquates. Par ailleurs, les structures ne sont pas gérées autour d'une logique financière ou de profits, puisque **les excédents de gestion sont redistribués chaque année aux artisans coopérateurs.**



#### Missions de l'ORCAB :

- Externaliser la logistique de ses adhérents,
- Sourcer, acheter et stocker pour eux la marchandise,
- Livrer les produits au bon moment,
- Privilégier les circuits courts,
- Favoriser une démarche de réussite collective et participative,
- Améliorer les performances et l'organisation de chaque entreprise artisanale.

### DES BÉNÉFICIAIRES MULTIPLES POUR LES ADHÉRENTS

La coopérative locale permet à ses adhérents de mutualiser leurs achats grâce à plus de 680 fournisseurs référencés nationalement par le groupement : entreprises et artisans réalisant plus de 80 % de leurs achats en coopérative gagnent un temps précieux équivalent à une journée complète de travail par semaine (étude KMPG - Baromètre ORCAB 1<sup>er</sup> trimestre 2012).

Elle apporte aussi de multiples fonctions supports et services : conseils, formations techniques, partages de bonnes pratiques, accompagnement sur la transition écologique, etc.

**9 000**  
ENTREPRISES  
ARTISANALES

**39**  
COOPÉRATIVES

**+ de 37 000**  
SALARIÉS

**+ de 2 600**  
SALARIÉS

CA cumulé 2022  
**1,35 Md€**  
(+ 11 % vs 2021)

**3**  
métiers

**+ de 650**  
FOURNISSEURS  
RÉFÉRENCÉS  
NATIONALEMENT

BOIS  
**710 M€** +11%\*  
20 COOPÉRATIVES

PLOMBERIE  
**580 M€** +13%\*  
16 COOPÉRATIVES

GROS ŒUVRE  
**50 M€** +15%\*  
3 COOPÉRATIVES

\* Base 2022 – CA additionnés des 38 coopératives

« Travailler ensemble pour réussir ensemble », annoncent conjointement **Joël Schoenher, président de l'ORCAB, et Stéphane Windsor, directeur général.**

« Pour nos adhérents et leurs salariés, il est essentiel de comprendre avant d'adhérer à notre modèle coopératif - source de création de valeurs et de sens - que la solidarité est la valeur fondamentale qui nous rassemble et qui nous unit dans toute les phases de la vie d'une coopérative ».

## UN DÉPLOIEMENT DE PROXIMITÉ ET UN ATTACHEMENT AUX VALEURS HUMAINES

Le rôle de l'ORCAB est d'être un véritable **partenaire de développement** pour chacune de ses coopératives et ses adhérents à travers des **valeurs communes : confiance et fidélité, solidarité et équité** entre "coopé-acteurs" et **proximité** (gouvernance décentralisée et coopératives à taille humaine de 50 à 800 adhérents).

C'est au travers de rencontres opportunes, d'échanges entre l'ORCAB et les artisans d'un territoire, que se partagent ses valeurs, que des liens se tissent, que des ambitions s'affichent. L'idée de création fait alors son chemin.

L'ORCAB initie le processus par des réunions de présentation de son modèle : son fonctionnement, ses services, ses avantages, ses modalités d'intégration. Une étude de potentiel est réalisée sur le territoire d'implantation envisagé pour en vérifier la viabilité à terme. Une coopérative adhérente de proximité devient le parrain du projet pour l'accompagner et faciliter son lancement en fonction des prérequis identifiés par l'ORCAB (ex. 50 à 60 artisans à minima nécessaires au démarrage).

### Virginie Fraud, le maillon fort du réseau



Afin d'initier et de soutenir les projets de création de coopérative, Virginie Fraud a rejoint le groupement mi-2020 en tant que chargée de développement réseau. Avec une expérience dans les entreprises de travail temporaire dans le bâtiment, puis au sein des organisations professionnelles du BTP, Virginie Fraud connaît bien ce secteur d'activité et a pour mission d'**initier les rencontres entre l'ORCAB et les entreprises artisanales du territoire, de coordonner les différents acteurs d'un projet de création, de faire réaliser les études de viabilité d'un projet d'identifier et d'aider le noyau dur d'une dizaine d'artisans qui vont porter le projet.**

*"Être ouvert et travailler de manière collaborative est la clé pour la viabilité d'une coopérative", déclare Virginie Fraud, chargée de développement réseau.*



### DES EXPERTS AVEC UNE SIGNATURE COMMUNE

Fort de ces valeurs, les adhérents des coopératives de l'ORCAB ont développé une signature commune pour s'exprimer d'une seule et même voix auprès des particuliers : ARTISANS ARTIPÔLE qui a pour vocation de faciliter et optimiser l'accès à un réseau d'artisans experts. Deux engagements forts s'en dégagent : le respect humain et la force du collectif.

ARTISANS ARTIPÔLE c'est aussi des outils pour les coopérateurs : 38 salles exposition, des catalogues numériques et imprimés, une communication nationale et régionale accès sur la notoriété, au travers d'un plan médias et digital transversal.

L'ORCAB est fier de son modèle coopératif, source de création de valeur pour les entreprises artisanales adhérentes et ambitionne de favoriser la création de coopératives sur des territoires n'en disposant pas.



### A propos de l'ORCAB

Créée en 1990, l'ORCAB est l'ORganisation des Coopératives d'achat des Artisans du Bâtiment. Au travers d'un réseau compétitif et engagé de 39 coopératives, 2 600 salariés et + de 650 fournisseurs référencés nationalement, elle permet une distribution de produits de marques nationales exclusivement auprès des professionnels.

Elle porte dans son ADN les valeurs économiques et humaines de solidarité et de proximité du modèle coopératif. Un des axes majeurs de son action est de susciter la création de coopératives sur des territoires où un artisan n'a actuellement pas de solution coopérative.

L'ORCAB ambitionne ainsi de favoriser la création de 10 nouvelles coopératives d'ici 2030. 5<sup>ème</sup> groupement national multi-spécialiste, l'ORCAB est un véritable partenaire de développement pour tous ses adhérents coopérateurs.

[orcab.coop](http://orcab.coop)

Contacts presse :

**AGENCE COM4**

**Violaine MARIN**  
[vmarin@com-4.fr](mailto:vmarin@com-4.fr)

06 22 82 27 44

**Sébastien CRUZ**  
[scruz@com-4.fr](mailto:scruz@com-4.fr)  
06 48 31 35 99

[www.com-4.fr](http://www.com-4.fr)  
02 40 73 50 51